

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 107 (1962)
Heft: 5

Artikel: Les écoles de troupes mécanisées
Autor: Borel, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles de troupes mécanisées

INTRODUCTION

Les régiments d'infanterie genevois et fribourgeois ont quitté la 1^e division en même temps que le groupe de dragons 1. A leur place sont venus se ranger deux régiments de chars et un bataillon d'exploration mécanisé. Dans l'ordre de bataille, ils encadrent un régiment d'infanterie vaudois, désormais motorisé, et constituent avec l'appoint de deux régiments d'artillerie et des troupes divisionnaires habituelles la nouvelle division mécanisée 1, entièrement romande.

Les recrues et les gradés des formations mécanisées de cette division sont presque tous formés à Thoune avec leurs camarades suisses-allemands des 4^e et 11^e divisions.

Thoune abrite, en effet, plusieurs écoles de l'Arme. Les rares instructeurs qui, voici quinze ans, formaient annuellement une poignée de recrues affectées aux 3 unités de chars blindés Praga d'alors, ont dû rapidement s'entourer de nouveaux collaborateurs et s'instruire à l'étranger puisque les écoles alimentent aujourd'hui plus de 50 unités chenillées.

Dans les écoles, le travail se poursuit avec entrain, ni mieux ni plus mal que dans les autres armes. Les difficultés ne manquent pas, mais on sait que les autorités militaires cherchent à les résoudre. L'intérêt que portent les grands chefs, les autorités civiles, les officiers étrangers aux écoles de troupes mécanisées constitue un stimulant bienvenu, même si les visites et démonstrations fréquentes bousculent parfois les programmes déjà très serrés.

A la demande de la *Revue Militaire Suisse*, nous allons essayer de décrire la physionomie et l'activité des écoles de Thoune.

LES ÉCOLES DE THOUANE ET LEUR COMPOSITION

Les écoles 21 /221 sont celles des bataillons d'exploration. Elles forment les grenadiers de chars, les soldats de chars légers, les chasseurs de chars (qui appuient le combat de l'infanterie des divisions de campagne) et, désormais, les canonniers antichars.

Les écoles 22 /222 sont le berceau des régiments de chars. Dragons portés et équipages de « Centurions » y sont formés en commun.

Les écoles 71 /271 instruisent le personnel de commandement (motocyclistes, radiotéléphonistes, chauffeurs de camions, soldats de la police des routes).

Les écoles de mécaniciens, dépendant du Service des troupes de réparations, fournissent aux troupes chenillées les « réparateurs » indispensables et assez nombreux puisque, dans les unités de « Centurions », l'on compte 2 de ces spécialistes par char en moyenne.

Chacune de ces écoles de sous-officiers, puis de recrues se renouvelle deux fois l'an. (21 puis 221, 22 puis 222, etc.)

Les jeunes lieutenants des troupes mécanisées et légères sont aussi formés à Thoune. C'est là également qu'aura lieu en 1962 l'école centrale I de la 1^e division et, dès 1963, l'école de tir destinée à remplacer celle de Walenstadt pour les futures capitaines de troupes mécanisées.

Thoune est donc un grand centre d'instruction des formations « jaunes ». Mais des troupes d'autres armes et des établissements militaires nombreux y vivent, circulent et tirent. Le commandant de place est donc fort en peine pour donner à chacun les installations indispensables à une instruction tant soit peu rentable. Comme cela n'est pas toujours possible, les écoles de troupes légères sont contraintes d'utiliser d'autres places d'armes. On comprendrait qu'elles y soient traitées en intruses, mais l'esprit de service de chacun permet heureusement de prévenir les conflits.

Les deux écoles que nous étudierons en détail sont celles

dites de « troupes blindées » 21 /221 et 22 /222. Elles ont des ressemblances puisqu'elles comptent toutes deux des unités de chars et des unités d'accompagnement (dragons portés ou grenadiers de chars). Dès le début du service vivent et travaillent ainsi en commun les partenaires du combat mécanisé. Pour la période de service en campagne, chacune des écoles reçoit une unité d'état-major de l'école 71 /271 et peut ainsi former un bataillon mécanisé articulé en 3 ou 4 unités panachées.

Les matériels, blindés légers à la 21 /221, « Centurions » à la 22 /222, imposent toutefois aux deux écoles des servitudes et des programmes différents. Les grenadiers de chars des écoles 21 /221 sont munis de véhicules à chenilles. A la guerre, ils seraient donc aptes à évoluer hors des routes avec les escadres de chars. Les dragons portés, eux, se meuvent encore sur des camionnettes qu'ils doivent abandonner en bordure du champ de bataille, devenant dès lors de lents fantassins. On compte bien les munir sans trop tarder de véhicules blindés et chenillés qui feront disparaître les différences entre dragons portés et grenadiers de chars. Toutefois, le choix d'un modèle d'engin blindé de transport et son acquisition ne sont pas faciles. Nos écoles ont déjà expérimenté plusieurs modèles suisses et étrangers et mis au point la tactique d'emploi. Les autorités supérieures semblent désirer un engin armé d'un canon léger sous tourelle, capable de transporter un groupe de combat entier en plus de l'équipage. Nous paraîssons en retard, en Suisse, dans la mécanisation de nos fantassins blindés. Il est toutefois consolant d'apprendre que les armées voisines et aussi celle de Grande-Bretagne sont en réalité très pauvres en « Schützenpanzer » malgré l'apparence trompeuse de leurs tableaux d'effectifs.

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE A THOUANE

Les jeunes gens affectés aux unités de chars doivent tous détenir un permis de conduire civil. Il n'y a quasi pas de

mancœuvres parmi eux, mais surtout des garçons qui ont appris un métier, des mécaniciens notamment. Il ne s'agit toutefois plus de volontaires comme c'était le cas il y a quelques années encore car l'attrait de la nouveauté a passé et le service dans les blindés est considéré comme pénible ; pourtant les jeunes gens curieux de technique peuvent y satisfaire leurs goûts à loisir.

Le travail au char commence dès la première semaine de service car la somme des connaissances à acquérir est très grande. Il comprend des séances de travail radio, armement, véhicule. Pendant 5 à 6 semaines, chaque recrue reçoit une formation élémentaire à toutes les disciplines ; de la sorte, chaque soldat de char sait déplacer le véhicule et a l'occasion d'exécuter les tirs élémentaires avec chaque arme. Par la suite, on spécialise pilotes et pointeurs, on choisit les ordonnances de combat et les équipages des chars de dépannage.

Une bonne partie de l'instruction élémentaire se déroule dans les casernes et à leurs abords où les recrues peuvent manipuler les modèles découpés des éléments constitutifs du char, conçus et réalisés par une équipe de sous-officiers instructeurs enthousiastes. Les hommes peuvent aussi exercer le pointage et le service des appareils de tourelle dans des stands couverts pourvus de dispositifs ingénieux pour le tir au petit calibre.

La formation du pointeur se poursuit lors des tirs d'école réels à la mitrailleuse et au canon (pourvu de tube de calibre réduit tirant les munitions de 24 mm de l'ancienne arquebuse) exécutés contre buts fixes au « Ziehlhang » de Thoune, contre buts mobiles à Blumenstein. Chaque unité de chars peut y consacrer au plus 6 à 8 jours isolés parce que la clientèle des places de tir est très nombreuse et que les soldats de chars sont aussi des combattants individuels : ils doivent savoir manier le fusil d'assaut, la grenade à main, l'outil de pionnier, le masque à gaz, le paquet de pansement.

L'école de conduite se déroule d'abord dans la plaine

de Thoune, sur la piste bétonnée construite à cet effet. Elle se poursuit à la fois dans les secteurs bosselés de la place d'exercice et sur le réseau routier civil des environs. Elle comprend plusieurs séances de nuit, des leçons d'évolutions en formation de combat et d'entretien en campagne (réparation de chaînes, approvisionnement en munitions et carburants, prises en remorque de chars avariés, etc.).

Pendant ce temps, les dragons portés et les grenadiers apprennent de leur côté leur métier de fantassin mécanisé. Leurs cadres et ceux des unités de chars travaillent toutefois chaque semaine ensemble pour apprendre à évoluer en commun et à tirer au profit les uns des autres. Les exercices de cadres se déroulent en partie dans une salle tactique équipée de la maquette en relief d'un secteur propice à la bataille des blindés et munie d'un jeu d'installations radio ; on s'y exerce à la conduite par radio des formations mécanisées. D'autres séances de travail servent à exercer, lors de tirs réels, les gradés à demander et fournir les feux d'appui mutuels.

La période de détail dure environ 10 semaines.

LA PÉRIODE DE TIRS HORS DE THOUNE

Lors de leur première vraie sortie, les sections de chars montent à tour de rôle, pour quelques jours, dans la région du Gantrisch afin d'y accomplir leurs premiers tirs au canon à des distances de 2000 à 3000 m avec des obus de « *vrai* » calibre (7,5 ou 8,4 bientôt 10,5 cm).

L'itinéraire Thoune-Gantrisch est en lacets et en pente raide ; les pilotes ont donc l'occasion, non exempte de risques, d'y apprendre à surmonter des difficultés de conduite. La place de tir est précieuse parce qu'elle est proche de Thoune, mais elle ne saurait suffire à la formation des équipages car on n'y tire que contre des parois de rochers (tir à la cible) et que les chars n'y peuvent changer de position. C'est la raison pour laquelle les écoles quittent Thoune, habituellement en

chemin de fer, et gagnent Bière ou Coire. A Bière, on peut exercer le mouvement et le feu ainsi que le tir en cours de progression. On peut y jouer le combat mécanisé et les tirs combinés d'unités panachées. La zone des buts est toutefois très exiguë ce qui empêche souvent les gradés de s'apercevoir que, dans la réalité, le repérage et la désignation des buts sont malaisés.

Les pistes de tirs antichars de Vugelles et de Bière même permettent aux pointeurs de progresser dans l'art de combattre des buts mobiles (vitesses, tracés, distances sont différents de ceux de Blumenstein). Les « fantassins » d'escorte exécutent d'abord leurs tirs de combats privés dans le Jura proche de Bière, puis viennent à tour de rôle par section et unité manœuvrer et tirer à Bière avec les chars, leurs partenaires.

Les écoles 21/221 vont à Coire en général en été afin de pouvoir gagner, de là, des places de tir en montagne. La place de Coire est aussi pourvue d'une piste de tir contre buts mobiles ; la zone des buts pour le tir au canon contre objectifs stationnaires consiste essentiellement en un grande paroi de rochers.

Les grenadiers de chars descendent régulièrement de la Lutziensteig (où ils accomplissent leurs tirs d'infanterie) pour exécuter des exercices de combat avec tirs réels en commun avec les chars. Le terrain d'exercice est toutefois trop exigu pour permettre l'engagement tactique simultané de plus d'une section de chaque espèce.

Sitôt que les ressources de Coire sont épuisées, les unités remontent les vallées des Alpes, ce que peuvent heureusement faire les blindés légers, et gagnent des places de tir comme celles de Hinterrhein, propices au tir en terrain plat, du Witenwasserntal et du Val Maighels où peuvent se jouer des exercices d'unité variés depuis qu'on y a aménagé des routes d'accès.

Toutefois, ces tirs et ces déplacements se déroulent à une époque où le tourisme bat encore son plein ; cela peut indis-

poser beaucoup de monde mais il faut bien tirer avant la première neige !

La période de tir de combat s'étend sur 3 semaines environ.

LES EXERCICES DE MOBILITÉ TACTIQUE DES FORMATIONS

Pour compléter leur formation, les bataillons d'école et leurs unités panachées devraient encore jouer de nombreux exercices de mobilité, puis de combat, et des manœuvres à double action. C'est là que, pour nous comme pour les armées étrangères, les obstacles sérieux se présentent. Les écoles 21 /221 sont privilégiées car leurs véhicules relativement légers peuvent circuler à peu près sur toutes les routes. Il est, bien entendu, nécessaire de prévenir les autorités civiles du passage de véhicules à chenilles sur leur territoire, parfois de demander leur agrément et même de se plier à leurs objections. Pratiquement toutefois, le commandant des écoles 21 /221 peut monter sans entraves notables un exercice de mobilité à libre conduite de Coire à Frauenfeld par exemple, et passant par le Rheintal, la ville de St.-Gall et la région proche de Constance.

Il peut également faire jouer pendant 3 semaines une dizaine d'exercices d'unité et de bataillon entre la Sarine et le Lac de Neuchâtel ou dans le Jura de Ste-Croix à Delémont sans avoir d'ennuis sérieux avec la population. Il faut bien entendu qu'il sache, à cet effet, orienter les autorités, les inviter à suivre des exercices ou à visiter ses chars, qu'il entretienne des rapports confiants avec les commissaires de campagne. Il importe au surplus, qu'en toutes circonstances, les équipages sachent manifester par des gestes parfois plus symboliques qu'efficaces matériellement (coup de balai ou de pelle) leur volonté de ne pas passer pour des vandales.

Il se produit cependant toujours quelques dégâts :

- goudron arraché par un char tournant sur place après s'être trompé de route à une bifurcation,

- couvercle de fosse à purin enfoncé, coin de toit arraché par un engin cherchant à se masquer dans l'ombre d'un bâtiment,
- borne renversée, barrière enfoncée, canalisation écrasée par le véhicule pressé de donner le passage à un camion civil arrivant en sens inverse.

Mais ce sont là presque des bagatelles, et les commandants sont surtout heureux que les accidents soient en fait si rares, car les mouvements de combat avec chars présentent des dangers dus surtout à la jeunesse des pilotes et des petits chefs. Ils ont l'insouciance normale de leur âge ; ils ne voient pas les dangers et roulent volontiers trop vite ou changent de vitesse trop tard. Sensibles au prestige que peut conférer la domination de la machine, ils sont portés à traverser les localités avec panache tout comme les dragons aiment à exciter leur monture de l'éperon pour épater les filles.

Les exercices de mobilité tactique exécutés sur le réseau routier civil procurent à nos pilotes une maîtrise du véhicule que maints camarades étrangers pourraient leur envier : quand un soldat de char rentre à Thoune après avoir conduit sur plus de 1000 kilomètres de nos routes de montagne et du Plateau, il connaît son métier. Même quand les formations blindées auront enfin l'autorisation de manœuvrer dans la région de Porrentruy, il faudra faire comprendre que les mouvements tactiques sur route des blindés légers n'en sauraient pour autant être supprimés.

Pour les formations équipées de « Centurions », la participation à des exercices de mobilité à libre conduite hors des places d'armes est exclue. Les écoles 22/222 peuvent juste se permettre, dans leur 16^e semaine, de rentrer de Bière à Thoune par la route en utilisant un itinéraire prescrit par les autorités et quasi invariable d'une école à l'autre. Il est donc urgent que l'Ajoie puisse accueillir nos blindés, les « Centurions » d'abord, afin que les cadres n'émoussent pas leur imagination tactique à attaquer le « Chapeau de

Napoléon » de Bière dans tous leurs services successifs. Il est urgent aussi, pour des raisons semblables, que les accès à quelques places de tir en montagne soient aménagés pour la circulation des « Centurions ». D'ici là, les écoles 22/222 resteront un peu prisonnières de Bière, cherchant toutefois à en utiliser toutes les ressources afin d'acquérir une bonne aptitude à la guerre en dépit de conditions encore difficiles.

LES EXERCICES DE COMBAT HORS DES PLACES D'ARMES

Les écoles 21/221 ont coutume de jouer un certain nombre d'exercices de combat hors des places d'armes et d'y faire participer leurs engins chenillés. Ces exercices sont exclus pour les écoles armées de « Centurions ». On peut dans certains cas choisir, avec l'aide des commissaires de campagne et l'agrément des propriétaires, des secteurs, en général exigus, où les chars peuvent évoluer hors des routes sans causer trop de dégâts. Habituellement, les écoles 21/221 montent des exercices donnant lieu à des escarmouches destinées à provoquer des manœuvres de la part des chefs plutôt qu'à de vrais combats. On prescrit alors aux équipages de parquer leurs engins au bord de la route, là où en réalité ils la quitteraient pour évoluer à travers le terrain, et de faire à pied le chemin qu'ils parcourraient avec leur véhicule, ceci jusqu'à la prochaine position de tir, qu'ils doivent alors marquer d'un fanion jaune.

Ces conventions demandent beaucoup d'efforts d'imagination à nos hommes, et l'on ne se leurre pas dans nos écoles sur les imperfections du procédé. On est toutefois d'avis que la crainte de l'imperfection ne doit pas être prétexte à l'inaction.

On cherche depuis longtemps des solutions destinées à permettre aux formations mécanisées de participer à des manœuvres et de former ainsi leurs gradés dans le domaine tactique. Les simulacres de chars (chars-attrapes) ont quelques avantages apparents. Il leur manque une qualité essentielle : ils ne

sont que très peu aptes à rouler en terrain varié car seule la chenille (dévastatrice), donne au char sa mobilité caractéristique.

On a fait manœuvrer les écoles 21 /221 et 22 /222 en remplaçant les chars par des jeeps radio munies de fanions destinés à les faire reconnaître comme chars par l'adversaire. C'est un procédé bien imparfait, car les jeeps ne peuvent franchir tous les obstacles et ne sont pas toujours prises au sérieux par l'adversaire, mais elles font peu de dégâts et n'exigent pas d'instruction spéciale (alors qu'un char-attrape demande quelques séances d'école de conduite). On étudie actuellement une manière économique de donner aux jeeps une apparence de blindés (gabarit léger de tourelle avec canon postiche).

Il n'a pas été question jusqu'ici des chars suisses (Pz 61) bien que les écoles 22 /222 en aient déjà expérimenté la pré-série. Ces véhicules promettent beaucoup ; les écoles sont prêtes à lancer l'instruction de la troupe à ce produit de notre industrie.

LES ROMANDS DANS LES ÉCOLES DE TROUPES MÉCANISÉES

Nous avons abordé l'étude des écoles en partant de la nouvelle division mécanisée romande ; il convient peut-être de parler pour finir de la situation des Romands dans ces écoles.

Les écoles 21 /221 et 22 /222 ont toujours eu un commandant ou un instructeur de langue française. En raison du petit nombre de troupes romandes de chaque spécialité, les recrues romandes se trouvent un peu éparses (par groupe ou section) dans les diverses unités. L'isolement ne facilite certes pas la naissance d'un esprit de corps vivace. Cette situation est aggravée par le manque de dispositions pour l'avancement de nos soldats romands (or, dans les chars, il faut par équipage 1 caporal pour 2-3 soldats seulement) et, partant, par l'obligation de confier souvent des groupes et des sections à des gradés d'outre-Sarine, très bien intentionnés d'ailleurs,

mais pas toujours aptes à comprendre et discipliner l'esprit frondeur des « Welches ».

Cet état de choses préoccupe les autorités de l'Arme, mais les remèdes qui viennent à l'esprit ne sont pas toujours réalisables. On peut songer à trois solutions :

- réduire le nombre des spécialités accessibles aux Romands,
- grouper les recrues romandes dans 1 à 2 unités formées de sections et de groupes de spécialités diverses,
- ne convoquer les recrues romandes que dans une école sur deux.

On a déjà fait une restriction dans l'incorporation des Romands : les chasseurs de chars n'auront plus que des équipages alémaniques. Aller plus loin en prenant une mesure analogue pour les deux unités de chars légers de la 1^e division reviendrait à confier à des Suisses-allemands la recherche du renseignement pour une unité d'armée romande destinée à opérer en terre romande. Cela n'est guère faisable.

En groupant les recrues romandes de plusieurs spécialités dans une même unité, on pourrait voir naître une bonne cohésion, un meilleur esprit de service, et on verrait peut-être s'améliorer l'intérêt pour l'avancement. En revanche, cela créerait des difficultés d'instruction qui paraissent insurmontables en raison du manque permanent de personnel de carrière.

On envisage sérieusement de n'appeler les Romands de chaque spécialité qu'à une école de chaque année pour les grouper en unités ou pour le moins en sections homogènes. Il serait utile que les officiers de Suisse romande contribuent à faire comprendre les avantages de cette solution bien qu'elle restreigne pour les recrues et surtout pour les futurs gradés les possibilités de concilier dans le temps leurs plans de formation civile et militaire.

Il suffit de peu pour que l'atmosphère régnant dans une école décourage les jeunes gens au lieu de les enthousiasmer. Les chefs ont toutefois moins de peine à maintenir une bonne mentalité parmi leurs hommes quand ceux-ci se présentent

à Thoune dans de saines dispositions d'esprit grâce à l'influence heureuse du milieu dans lequel ils ont grandi. La division mécanisée 1 a besoin de bons éléments.

Colonel Denis BOREL

Mai-juin 40 au P.C. 2^e Div.

Le mjr Eddy Bauer nous décrit ici les événements de mai-juin 1940 tels qu'à cette époque il les a connus et appréciés comme officier de renseignements à l'état-major de la 2^e Division. Aux combats dans les Flandres (10.5.-4.6.) qui se terminent par la défaite de l'armée belge, l'effondrement de l'aile gauche française et le réembarquement du corps expéditionnaire britannique succède ce qu'on a appelé la « bataille de France » (5-25.6.) Sur divers axes orientés nord-sud et sud-ouest, les armées allemandes et notamment leurs troupes blindées pénètrent au cœur de la France, jusqu'à la Loire. La guerre se rapproche de notre frontière du Jura dont la division Borel occupe un important secteur. Le commandement suisse porte un intérêt particulier à la progression des « Panzer » de Guderian (4^e groupe d'armées) qui, par le plateau de Langres-Pontarlier puis Belfort ont pour mission de prendre à revers les garnisons de la « ligne Maginot ». L'arrivée de la Wehrmacht à proximité de notre territoire coïncidant avec le repli vers le sud-ouest des gros de la 8^e armée française, il va en résulter devant notre front une situation confuse, dont l'un des épisodes sera l'internement du 45^e C.A. français en Suisse.

Le major Bauer, professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel et chargé de cours à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich est l'auteur d'un remarquable ouvrage sur « La guerre des blindés », élogieusement préfacé par le maréchal de Lattre de Tassigny. Nul doute que le présent récit n'intéresse nos lecteurs. Il rafraîchira les souvenirs de ceux qui, à cette époque, furent sous les armes; il montrera à nos jeunes camarades quelles furent les préoccupations de leurs aînés.

(Réd.)

Le moral au P.C. et parmi les troupes de la 2^e Division, à l'annonce de l'armistice de Compiègne, le 25 juin 1940, était au niveau de l'événement. Nos souvenirs, en effet, n'ont pas retenu cette dépression qu'à vingt ans de l'été magique, a bien voulu dépeindre au public de 1961, M. Jon Kimche, double national anglo-suisse et directeur de la revue *Jewish Observer and Middle East Review*. Nos carnets de l'époque, au